



FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE

3, rue Dieudonné Costes - B.P. 40348 75625 PARIS CEDEX 13

N2 Messieurs et Dames Zone 4

CRITERIUM FEDERAL Tour 2

CONVOICATIONS

Toutes les catégories se dérouleront à GIGEAN (34)

2 rue Paul LANGEVIN 34770 GIGEAN

Le Samedi 21 novembre 2015

Appel 13H30

Début des épreuves 14H00

Le Dimanche 22 novembre 2015

Poursuite de la compétition à 9H00

Responsable Fédéral :

Gilbert CHAVEROT 06 82.84.33.48

g.chaverot@lratt.fr

Juge-arbitre :

La table de JA n'est pas connue !

Organisateur :

Club de Gigean

Jean-Pierre BELMONTE

06.48.64.00.60

belmonteje@wanadoo.fr

Les balles fournies par l'organisateur seront **BLANCHES et en Celluloïd!**

N'OUBLIEZ PAS VOTRE PREUVE DE LICENCE avec CERTIFICATION MEDICALE

La preuve de la licenciation peut se faire via tous les moyens mis à disposition par la FATT.

RAPPEL : Forfait non excusé = Pénalité financière de 20 € + Exclusion de la compétition

Nota : Le forfait est excusé si :

▪ Le joueur prévient le Responsable Fédéral de son absence **au plus tard le mercredi (avant 12h00)** qui précède la compétition. **Confirmation écrite** (mail ou courrier) **indispensable**

▪ **Son absence est signalée avant le début de la compétition.** Le joueur fait alors parvenir un **certificat médical au Responsable Fédéral dès le lundi suivant la compétition**

DEROULEMENT DE LA COMPETITION :

Tableaux féminins : 4 tableaux de **12 joueuses** – Toutes les places sont jouées –
Samedi : **poules de 6** (4 tours en D13 et D15, 3 tours en D18 et DSE) ;
Dimanche : fin des poules, Classement entre 1 et 2, 3 et 4, 5 et 6.
Fin à 14h30 pour D13 et D15, à 15H pour D18 et DSE.

Tableaux masculins : 5 tableaux de 16 **joueurs** – Toutes les places sont jouées -
Samedi : **Poules de 4** ;
Dimanche : tableau ;
Fin des tableaux à 15h (M11), 16h (autres tableaux) ;
Le côté KO des tableaux masculins terminent 30' plus tôt.

Choix de l'article I.302 des règlements sportifs échelon national :

Placement des joueurs : **A chaque tour du critérium fédéral, les joueurs sont placés dans les poules en tenant compte des points inscrits sur la licence de la phase en cours.**

Rappel de l'article III.205.2 des règlements sportifs (échelon nationale 2) :

Extrait :

« A l'issue de chacun des **trois premiers tours**, le premier des tableaux ME et DE accèdent obligatoirement à la nationale 1.

A l'issue du dernier tour, le premier des tableaux ME et DE accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2, la saison suivante.

A l'issue de **chaque tour**, le premier des tableaux M18, M15, M13, M11, D18, D15, D13 accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur (exemple : le premier en M15 joue le tour suivant en M18 ; la première en D18 joue le tour suivant en DE).

La meilleure -11 du tableau D13, sera considérée comme gagnante du tableau D11 ; en l'absence de joueuse -11 en D13, ce sont les cadres techniques de la zone 4 qui proposeraient cette joueuse.